



Abolition de la peine de mort en République Centrafricaine : un exemple à suivre dans les pays de la Sous-région Afrique Centrale

DECLARATION

L'abolition de la peine de mort dans le projet de loi portant Code de Justice Militaire une avancée significative pour les droits humains en République Centrafricaine.

Douala, le 21 mars 2017 : le REDHAC observe avec une attention particulière la volonté du gouvernement de la République Centrafricaine d'abolir la peine de mort.

Initié depuis 2008, le projet de loi qui avait été suspendu a finalement été revu et présenté par le Ministre de la Justice, M. **Flavien MBATA**, et le Ministre de la Défense, M. **Joseph YAKETE** au Conseil des ministres le 9 décembre 2016. Adopté à ce niveau puis transmis à l'Assemblée nationale.

Le 7 mars 2017, l'Assemblée nationale centrafricaine a examiné, discuté et adopté le projet de loi présenté par le gouvernement sur le Code de justice militaire. Code de justice militaire qui supprime la peine de mort et élabore un cadre juridique rénové pour les Forces Armées Centrafricaines (FACA).

Le REDHAC félicite la RCA pour ces efforts. Le Code de justice militaire constitue une avancée importante en ce qu'il renforce le respect des droits humains et garantit pleinement le droit à la vie, proclamé à l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Le REDHAC encourage vivement le parlement Centrafricain d'entériner l'abrogation de la peine de mort dans la législation centrafricaine en général. Notamment le Code pénal centrafricain qui prévoit encore la peine de mort même si elle n'est plus appliquée depuis 1981.

Le REDHAC invite et recommande ardemment, les autres pays de l'Afrique Centrale, à l'instar de la RCA, à franchir le pas et à rejoindre le camp des abolitionnistes.

Le REDHAC incite fortement, par ailleurs, les États africains rétentionnistes qui ne l'ont pas encore fait, à se mettre au pas afin de prendre les mesures nécessaires et urgentes visant à abolir la peine de mort de tous leurs instruments juridiques nationaux.

Me Alice NKOM
PCA

Roch Euloge N'ZOBO
Secrétaire CA(Brazzaville)

Guy DANGAVO
Point Focal (RCA)

Maximilienne NGO MBE
Directrice Exécutive

SUIVEZ NOUS

Site-Web : <https://www.redhac.org>

Facebook : [RedhacRedhac](#)

Twitter : [@Redhac Redhac](#)

Faits à douala le, 21 mars 2017